

**Michel Bousseyroux**

## **Le contrôle au lieu de la passe \***

La première fois que l'on trouve sous la plume de Freud le terme de contrôle, comme entrant, outre le moyen de l'autoanalyse, dans la formation qu'exige l'expérience pratique de l'analyste, c'est dans un texte vraisemblablement écrit à l'automne 1918, intitulé « Faut-il enseigner la psychanalyse à l'Université <sup>1</sup> ? », dont l'original allemand n'a pas été retrouvé, et qui nous vient de sa traduction hongroise, probablement par Ferenczi, pour la revue *La Thérapeutique* parue en mars 1919.

Cette proposition de Freud survient au moment du V<sup>e</sup> Congrès psychanalytique de Budapest, en 1918, congrès où furent posés les fondements d'un système de formation qui devait aboutir en 1922 à la création de l'institut de Berlin, dirigé par Max Eitingon et Karl Abraham, à partir duquel furent imposés comme obligatoires le contrôle ainsi que l'analyse didactique du futur analyste, laquelle devait durer au minimum six mois en 1924, un an en 1932, quatre ans en 1947 <sup>2</sup> (pas de quoi s'étonner qu'à ce train de revues à la hausse là on en soit arrivé, si l'on extrapole la courbe, à friser les vingt ans !).

### **Analyse de contrôle ou contrôle d'analyse ?**

Le contrôle de la pratique de l'analyste par un analyste reconnu est proposé par Freud à un moment où il est amené, suite aux scissions de 1914 d'avec les théories de Jung et d'Adler qui lui ont appris que les analystes ne sont jamais à l'abri d'une « régression

\* Intervention séminaire École, Paris, 27 novembre 2008.

1. S. Freud, *Œuvres complètes*, t. XV, 1916-1920, Paris, PUF, 2006, p. 111.

2. N. Perrier, « Histoire critique des institutions psychanalytiques », *Topique*, n° 2, *Histoire et didactique*, Paris, PUF, 1970, p. 55-82.

scientifique », à reconsidérer sa conception de la formation des analystes. Alors qu'au début Freud pensait que le transfert de travail à sa théorie, en particulier à sa *Traumdeutung*, pouvait suffire à ce que chaque analyste se forme en recoupant l'analyse de ses propres rêves avec sa pratique, il en est assez vite venu à compter moins sur l'adhésion à sa théorie que sur l'analyse personnelle de l'analyste, qu'il recommande dès 1910, tout en en laissant cependant à chacun la libre décision. Et quand le congrès de Berlin la rendit en 1922 obligatoire, on estima que l'analyse didactique n'avait nul besoin d'être aussi fouillée qu'une analyse thérapeutique et qu'il suffisait d'avoir un aperçu de son complexe d'Œdipe. C'est Ferenczi qui réclama pour l'analyste une analyse obligatoire et aussi complète que possible, « les patients, [déclare-t-il en 1927 au congrès d'Innsbruck], ne pouvant tout de même pas être mieux analysés que leur analyste ». C'est dans ce contexte que le contrôle est tout de suite entré dans les standards institutionnels d'habilitation de la formation analytique.

Une polémique est vite apparue entre les Berlinoises, partisans de deux analystes différents, un pour la didactique et un pour le contrôle, et les Viennoises soutenues par les Hongroises, partisans d'un seul analyste pour les deux.

Hélène Deutsch, qui avait été formée aux réunions de contrôle collectif à la Société du mercredi soir, est passée experte dans le contrôle. Elle en a exposé la codification institutionnelle<sup>3</sup> : les candidats devaient obligatoirement analyser quatre cas sous le contrôle de l'Institut, deux avec un premier contrôleur et deux avec un second. Il s'agit pour le contrôleur de contrôler le cas, d'accéder à l'inconscient du patient par-dessus l'épaule du jeune analyste, ce qui place l'analyse de son patient sous haute surveillance. Alors que, pour les Hongroises et les Viennoises, le contrôle est une *Kontrollanalyse*, une analyse de ou du contrôle, et non un *Analysenkontroll*, un contrôle d'analyse : il s'agit surtout d'analyser le contre-transfert du jeune analyste sur son patient, ce qui ne peut être fait que par l'analyste didacticien.

Ainsi, pour l'école hongroise, la fin de l'analyse d'un analyste serait plus facilement repérable, pour son didacticien comme pour lui, non dans sa propre analyse mais dans les cures qu'il soumettrait

3. H. Deutsch, « Analyse sous contrôle », *Ornicar?*, n° 42, Paris, Navarin-Seuil, 1987, p. 86-93.

au contrôle de son analyste, parce que c'est dans la *Kontrollanalyse* qu'on peut mieux voir jusqu'où le jeune analyste a suffisamment exploré son inconscient et surtout assez désinvesti sa propre problématique névrotique pour s'intéresser à d'autres structures et à d'autres types de symptômes hétérogènes à la sienne et au sien, de manière à savoir repérer ce qu'ils intéressent en lui. Il s'agit donc bien moins de former l'analyste à la technique analytique que de vérifier par le contrôle qu'il *n'empêche pas* l'analyse de son analysant. C'est la thèse que défend en 1936 une analyste analysée par Ferenczi, Vilma Kovacs <sup>4</sup>.

Selon cette conception ferenczienne du contrôle, ce dernier devient un élément déterminant et même prévalent de la formation analytique, qui en apprend davantage que la cure non seulement sur la question de savoir s'il y a du psychanalyste mais sur ce qui, dans l'analyse en cours ou en fin, fait passe ou butée, et surtout reste inanalysé du transfert. Là, ce n'est plus le cas qui est sous surveillance, c'est *le contre-transfert de l'analyste* candidat au contrôle à *son propre analyste*. C'est pourquoi aux yeux de Vilma Kovacs il vaut mieux que le contrôle soit entrepris avec son propre analyste. Cela n'est pas sans risquer de renforcer alors ce que Conrad Stein a appelé le « secteur réservé » du transfert, soit la part du transfert qui ne saurait être mise en cause et qui risque d'invalider la destitution du sujet supposé savoir.

D'autres, comme Jean-Paul Valabrega <sup>5</sup>, qui aussi conçoivent le contrôle avant tout comme un repérage du contre-transfert qu'il s'agit de débusquer dans sa forme résiduelle perdurant bien au-delà de la fin de l'analyse, en sont venus à exclure que le contrôle puisse se faire avec son propre analyste, estimant nécessaire qu'un autre analyste que le sien propre assure le contrôle *en position quatrième* par rapport au patient en analyse, au candidat au contrôle qui est l'analyste de ce patient et à l'analyste de cet analyste. C'est ce que Valabrega a théorisé sous le nom d'analyse quatrième. Le numéro 103 de *Topique* <sup>6</sup>, paru en septembre dernier, fait le bilan de trente années d'expérience de cette analyse quatrième pratiquée dans le Quatrième groupe, tout

4. V. Kovacs, « Analyse didactique, analyse sous contrôle », *Ornicar?*, n° 42, *op. cit.*, p. 94-102.

5. J.-P. Valabrega, *La Formation du psychanalyste*, Paris, Bibliothèque scientifique Payot, 1994.

6. *Topique*, n° 103, *Analyse quatrième*, septembre 2008, L'esprit du temps.

en se confrontant à d'autres expériences du contrôle dans d'autres institutions, y compris lacaniennes comme l'APF et l'Espace analytique. On y trouve ainsi les contributions de Patrick Guyomard et d'Alain Vanier.

### **L'analyse quatrième en contre-théorie de la passe**

Le contrôle a donc attendu cinquante ans – 1919-1969 – pour enfin trouver son théoricien. L'intéressant est que cette théorie est le produit de la première scission qu'a connue l'école de Lacan, l'AFP, suite au vif débat provoqué par la proposition sur la passe d'octobre 1967. Le mois suivant, Valabrega la réfutait dans un texte <sup>7</sup> où déjà il soutenait qu'on ne peut « parler de son analyse » qu'à propos d'un tiers objet, dans le contrôle. À la veille du vote de l'assemblée générale où, le 26 janvier 1969, la proposition sur la passe fut telle quelle adoptée à la majorité absolue de 198 voix sur 341, trois anciens de l'École, Piera Aulagnier, François Perrier et Jean-Paul Valabrega, présentèrent à Lacan leur démission, pour ensuite fonder le Quatrième groupe. Il faut dire que, dans son discours du 6 décembre 1967 à l'AFP <sup>8</sup>, Lacan n'avait pas manqué de railler, ne les désignant que de leurs initiales, ceux qui « nous assourdissent », l'un des droits acquis de son « écoute », l'autre des vertus de son « contrôle ». Dans son adresse avant le vote, Lacan va même jusqu'à dire qu'il est exclu qu'on continue de s'en tirer par des « valabregags <sup>9</sup> » !

Les messieurs P. et V. dont parle Lacan dans son discours à l'AFP, « à se croire chefs de file » dans son école, jugeaient la tournure prise par sa nouvelle école de la passe et l'organisation qui en résultait « incompatibles avec les garanties nécessaires à une activité psychanalytique rigoureuse <sup>10</sup> ». Était reproché à la passe – dont l'opération était par eux identifiée au fantasme sadien, pas moins – d'avoir pour but de « remettre le contrôle de l'École à des non-analystes ». Eux qui avaient suivi depuis le début le séminaire se prenaient à avoir en horreur celui qu'alors Lacan tenait sur l'acte psychanalytique, ne sachant quelle excuse se donner pour n'y pas venir.

7. J.-P. Valabrega, « Après la proposition du 9 octobre », *Analytica*, vol. 7, janvier 1978, supplément à *Ornicar?*, n° 12, p. 41-51.

8. J. Lacan, dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 261-281.

9. *Ibid.*, p. 294.

10. *Scilicet*, n° 2-3, Paris, Seuil, 1970, p. 51.

Le fondateur de la contre-théorie du contrôle fait donc prendre au psychanalyste le quart de l'analyse quatrième. Ou plutôt au « candide », puisque c'est ainsi au Quatrième groupe qu'on appelle l'analyste venu demander une analyse quatrième, comme étant « celui à qui l'on suppose dans ce travail une certaine candeur transféro-contre-transférentielle <sup>11</sup> », et qui est candidat, *via* le contrôle, à une habilitation par une institution. C'est à ce candide-*a*, en position d'objet *a* comme autre du discours de l'analyse quatrième où le contrôleur occupe, comme dans le discours universitaire, la place du S2 professant sur l'objet transféro-contre-transférentiel, qu'on fait donc prendre le quart.

Au lieu de la passe, donc, le contrôle renommé analyse quatrième. Au lieu de, à la place de. L'analyse quatrième a été une réponse contre-transférentielle à la proposition de Lacan. Au lieu du passant, comme quatrième de la rencontre entre les deux passeurs et le jury ou cartel de la passe, le contrôleur comme quatrième de la relation entre le candide, son patient et son analyste. Ou encore, à la place des quatre que Lacan dispose dans la première version de sa proposition <sup>12</sup> sur le graphe du désir – *le psychanalysant tout venant, le passeur, l'AE et l'AME* –, Valabrega propose son carré d'as, sous la forme de ce qu'il appelle « un nouvel algorithme », dont le quatrième terme serait la « garantie explétive », dit-il, du trois que la situation analytique « ne souffre pas », ainsi que Freud s'exprime dans *La Question de l'analyse profane* <sup>13</sup>. Il y a donc bien substitution d'un fondement théorique <sup>14</sup> (exposé en 1976) à un autre, celui de la passe que fonde Lacan en 1967.

### **Contrôler le contre-tranfert**

Examinons de plus près la théorie du contrôle qui est proposée. Ce qu'il faut, c'est *contrôler le transfert de l'analyste, ce qu'il en reste*. Il faut en contrôler le *résidu de fin* et son reliquat *post-analytique* (résidu qui d'ailleurs était là dès le début, surtout dans l'analyse

11. M.-C. Célerier, « L'analyse quatrième », *Topique*, n° 19, *Théorie de la pratique*, EPI, 1977, p. 19.

12. J. Lacan, dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 590.

13. S. Freud, *La Question de l'analyse profane*, Paris, Gallimard, 1998, p. 29.

14. J.-P. Valabrega, « Le fondement théorique de l'analyse quatrième », dans *La Formation du psychanalyste*, *op. cit.*, p. 87-101.

didactique, où il peut être mis sous séquestre du fait que de départ la décision y a déjà été prise de devenir un jour analyste). Et ce qu'il faut contrôler tout spécialement, c'est ce qui a pu rester du transfert *néгатif* à son analyste et qui s'en rejoue, à l'insu du candidat, avec ses analysants et éclate en plein visage dans l'analyse quatrième, à travers ce que dit le contrôlant de celui qui est allongé à la place qui est ou a été la sienne dans son analyse. Voilà ce que le contrôleur a pour fonction de signaler au candidat, à charge pour celui-ci d'en faire ce qu'il voudra, avec son analyste s'il en a encore un.

En effet, de quoi s'agit-il dans le contrôle conçu comme analyse quatrième ? Il s'agit d'y lever, dit l'auteur de cette théorie, « le scellé apposé sur le transfert résiduel, lequel devient apparent et saisissable dans le contrôle sous les formes et les espèces du contre-transfert ». Le résiduel de l'analyse didactique, c'est ce qui *n'a pas chuté* du petit *a* – et pour cause puisque c'est sur ce que la passe en fait chavirer qu'il est fait l'impasse – et que le contrôle, *le transfert de contrôle*, est censé rendre saisissable et contrôlable en tant qu'il permet de mettre en évidence le contre-transfert. Le contrôle selon l'analyse quatrième opère au moyen de l'interprétation dite latente <sup>15</sup>, qui est celle *non dite*, non explicitée de l'analyse et dans laquelle *le contre-transfert est contenu*. Voyons un peu ce qu'il en est.

### Fait comme un rat

Valabrega en veut pour exemple clinique le *Journal d'une analyse* de l'Homme aux rats, qui est les notes prises par Freud le soir, séance après séance. Dans la dernière séance <sup>16</sup>, Freud note que le fameux lorgnon/pince-nez (*der Zwicker/Kneifer*) – qui en tant que perdu en route, laissé tomber, lâché, notons-le, est l'objet *a* cause de l'analyse – renvoie à un souvenir d'enfance où un ami l'avait suspecté, parce qu'il s'était laissé giflé par un camarade, d'être un *Kneifen*, un dégonflé. Et comme Freud omet d'en parler dans *Cinq psychanalyses*, Valabrega interprète cette omission de l'équivoque entre *Kneifer* et *Kneifen* comme un effet du *contre-transfert de Freud*, en tant que son père aussi, on le sait, s'était dégonflé un jour devant

15. J.-P. Valabrega, « L'interprétation latente », dans *La Formation du psychanalyste*, op. cit., p. 147-162.

16. S. Freud, *L'Homme aux rats*, *Journal d'une analyse*, Paris, PUF, 1996, p. 249.

un chrétien qui avait envoyé par terre son bonnet de fourrure en lui demandant de descendre du trottoir pour le laisser passer. Il va même chercher dans un rêve de Freud qu'il rapporte dans la *Traumdeutung* un signifiant de celui-ci qui consonne avec le *Zwicker* de son patient (il s'agit d'un rêve de Freud où il demande à un certain M. Zucker sa route pour aller à Rome). Soit. Un signifiant maître de l'Homme aux rats résonne avec un de Freud. Et alors ? *Ce n'est pas ça qui l'a fait se soutenir au regard de l'acte psychanalytique*. Dans le résumé de son séminaire sur l'acte psychanalytique <sup>17</sup>, Lacan écrit qu'il s'y est soutenu à avoir été « fait comme un rat » et que c'est ce qu'il suffit de savoir lire du compte rendu de sa cure. C'est d'être « fait comme un rat », autrement dit de *se laisser se faire pincer*, c'est-à-dire de se faire la dupe du *Zwicker*, que Freud a opéré, et que, de cet objet *ra*, du psychanalyste s'est fait.

Par cet exemple laconique, Lacan se fait le contrôleur de Freud comme ayant soumis au contrôle, en écrivant ce journal, ce qui s'est passé au fil des séances de l'Homme aux rats. On voit bien que ce qui importe à Lacan n'est pas le repérage du contre-transfert. C'est la vérification de l'acte psychanalytique, sans lequel il ne saurait y avoir du psychanalyste. Car Lacan a eu une pratique constante et soutenue du contrôle, y compris avec ceux qui étaient en analyse avec lui. Dans la note adjointe de 1971 à « l'Acte de fondation » de l'École, il est stipulé que le contrôle s'impose « d'abord pour protéger celui qui y vient en position de patient <sup>18</sup> ». Le contrôle n'a pas, pour Lacan, à garantir l'analyste mais à *protéger l'analysant*. À le protéger de l'analyste qui n'est pas à sa place ou qui de place *en prend trop*, l'analyste-rhinocéros comme il l'appelle. Le fait est quand même que l'habitude fut prise à l'EFP que les contrôleurs adressent chaque année par écrit, à la commission d'accueil chargée de nommer les AME, les noms des collègues qu'ils lui proposaient. Mais même quand Lacan a fait sa proposition sur la passe, il n'a pas pour autant mis à l'écart le contrôle. Il a reposé la question du contrôle au lieu même d'où se pose celle du désir de l'analyste.

17. J. Lacan, dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 382.

18. *Ibid.*, p. 235.

### Un contrôle pas de trop

Que pour Lacan le contrôle soit à situer, à resituer au lieu, au *topos* du désir de l'analyste, c'est lisible dans son « Discours à l'EFF ». Il y parle des « apories » du désir de l'analyste, puis en définit le lieu topologique dans l'espace-temps de la cure comme étant « ce lieu dont on est hors sans y penser, mais où se retrouver, c'est en être sorti pour de bon, soit cette sortie ne l'avoir prise que comme entrée, encore n'est-ce pas n'importe laquelle, puisque c'est la voie du psychanalysant <sup>19</sup> ». Et c'est là qu'il enchaîne en mettant le contrôle sur le tapis : « C'est là, [dit-il], qu'un contrôle pourrait sembler n'être pas de trop, même s'il en faut plus pour nous dicter la proposition. » Un contrôle pourrait n'être pas de trop pour repérer ce lieu du désir de l'analyste qui se décrit « en un parcours d'infinifits » : avec l'Homme aux rats, être fait comme un rat ; avec Dora, à qui il n'a vu que du bleu, se faire *a-Dorable* eût-il suffi ! Quant à l'Homme aux loups, bien difficile à dire ce qui aurait suffi... quelque chose comme être... une belle poire ! En tout cas, repérer ce lieu du désir de l'analyste et ce qui y fait obstacle, « c'est autre chose, poursuit Lacan dans son “Discours à l'EFF”, que de contrôler un “cas” : un sujet (je souligne) que son acte dépasse, ce qui n'est rien, mais qui, s'il dépasse son acte, fait l'incapacité que nous voyons fleurir le parterre des psychanalystes ».

C'est donc le sujet en contrôle que Lacan entend contrôler, le sujet contrôlant dans son rapport à l'acte et à ses dépassements. Dépassements qui se signalent par l'*acting out* ou bien quand l'interprétation, par le savoir S2 qu'elle plaque sur le petit *a*, fait défaut à la cause du désir qu'elle se doit de viser et n'en fixe que mieux le sujet à sa demande. Lacan évoque à ce propos Maurice Bouvet, illustre pour ses analyses d'obsessionnel(le)s, chez lequel(le)s le désir est tout spécialement de difficulté, et qu'il maintenait dans l'impasse de l'identification phallique par sa façon d'interpréter leur demande d'incorporer le phallus, qu'elle soit merdique ou eucharistique. Même Moustapha Safouan s'y est laissé prendre et c'est ce dont par son dire Lacan le déprend dans cette séance de contrôle, dont a déjà parlé Muriel Mosconi, où Safouan lui parle d'un jeune analysant, impuissant et obsessionnel, qui lui avait fait part d'un fantasme où il

19. *Ibid.*, p. 266.



se voyait sur le divan suçant le sexe d'un homme debout non identifié. Ce qu'il lui avait interprété en lui disant que cet homme, c'était lui, l'analyste. Monsieur Lacan me fit remarquer, dit Safouan, qu'après tout, il n'y avait pas dans la pièce que lui et moi... il y avait aussi lui ! En somme, Lacan lui disait que, dans cette analyse sous contrôle, il n'y avait pas l'analysant et l'analyste qu'en duo il suce, il y avait l'analysant, Safouan et Lacan, si je puis dire *en sus* !

### **La rhinocérîte de l'analyste**

Le contrôle selon le Lacan de la « Proposition... » est donc un contrôle de la capacité de l'analyste à se laisser ou non dépasser par son acte – le risque étant toujours qu'il le dépasse et sorte du discours analytique. Ce qui par contre est beaucoup moins risqué et n'inquiétait guère Lacan, c'est l'analyste *dépassé* dont il parle au début du séminaire *Le Sinthome*, l'analyste-rhinocéros. Le rhinocéros, l'*auto-rhino-céros* – cf. Fließ – n'est-il pas à l'origine de la psychanalyse ? « Il arrive que je me paie le luxe de contrôler, comme on appelle ça, un certain nombre de gens qui se sont autorisés d'eux-mêmes à être analystes, selon ma formule. Il y a deux étapes. Il y a celle où ils sont comme le rhinocéros. Ils font à peu près n'importe quoi, et je les approuve toujours. Ils ont en effet toujours raison. La deuxième étape consiste à jouer de cette équivoque qui pourrait libérer du sinthome <sup>20</sup>. »

Effectivement, l'analyste, qui, au début, *s'autorhinocérise* de lui-même, a toujours raison. Lacan *l'approuvait toujours* : « C'est ça », « excellent ! », « vous êtes formidable ». Lacan n'avait pas la « rhinocérîte », comme dirait Eugène Ionesco, qui a écrit *Rhinocéros*. Il ne voyait pas partout la contamination du contre-transfert. Lacan ne dit pas au rhinocéros, comme l'aurait dit un analyste quatrième, que c'est tel résidu transférentiel qu'il a dans le nez et qui le fait foncer bille en tête ( $a \rightarrow \$$ ) sur ce que l'autre du discours analytique énonce. Il ne cherche pas le sens latent de cette *rhinocérîte*. Lacan est un peu comme Bérenger, le seul personnage de *Rhinocéros* <sup>21</sup> qui à la fin ne capitule pas devant le signifiant de l'aliénation primordiale et son pouvoir de mise en conformité. Car, pour approbatifs qu'ils soient,

20. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XXIII, Le Sinthome*, Paris Seuil, 2005, p. 17.

21. E. Ionesco, *Rhinocéros*, Paris, Folio, 2005.

les « c'est ça ! » de Lacan avaient pour visée d'obtenir la différence absolue. Je peux en témoigner.

### **Sauvé par le gong**

Je termine donc sur un exemple personnel, qui remonte à mes premiers pas dans ma pratique d'analyste, il y a tout juste trente ans déjà. C'était en 1978. Jeune rhinocéros, j'avais alors demandé à Lacan, avec qui j'étais en analyse, un contrôle, qu'il avait accepté. J'avais alors quatre séances par semaine, dont une de contrôle. Je ne vous parlerai pas d'une de ces séances de contrôle avec Lacan. Je dirai simplement que l'expérience que j'en eus fut aussi minimaliste que celle de mes séances d'analyse. Je veux seulement vous dire un mot d'une séance sur le divan où le contrôle est si je puis dire venu en quatrième entre l'analysant, l'analyste et ce qu'il lui disait. C'était à une époque de mon analyse où je m'obstinais à essayer de dire à Lacan le vrai de mon symptôme ! Je ne sais plus trop ce que j'étais en train de lui en dire, mais je sais que je lui parlais de celle en laquelle alors je croyais. Et voilà que Lacan se lève en me disant non, comme si souvent il disait, guilleret et apophtique : « C'est ça ! », mais, toujours aussi lestement, l'air benoît et interrogatif, presque grave : « C'est un contrôle ? » Déconcerté, éberlué, groggy par cette question pour moi absolument invraisemblable, je réponds, le regardant l'air atterré : « Non... c'est ma femme... » Le « c'est ça ! » qu'aussi sec j'entendis fut le gong à me montrer du réel la corde <sup>22</sup>.

22. Il s'agit de la corde borroméenne du réel que, dans le séminaire, Lacan était allé jusqu'à nouer à six en la couplant à celle du fantasme. Noué, pour sûr que je le fus, quand je réalisai soudain l'*incontrôlable* de l'objet qui était en cause en celle dont je venais de parler à Lacan comme d'un « cas ».